

Jean-Marc Verchère
Maire d'Angers

Benoît Pilet
Adjoint aux Relations internationales
et à l'Europe

ont le plaisir de vous convier,
à l'occasion du **60^e anniversaire de jumelage Angers Haarlem-Osnabrück**,
au renouvellement de la signature de la charte entre les trois villes

lundi 27 mai 2024 à 15h30
Salle de la Charte de l'Hôtel de Ville

Réponse souhaitée au plus tard le 20 mai à protocole@ville.angers.fr

Cette signature s'inscrit dans le programme des festivités d'**Angers fête l'Europe**

angers.fr

